

# PRESTATIONS DU COMITE D'ACTION SOCIALE (Tel. Accueil : 04 91 55 39 82)

## PRESTATIONS SOCIALES DIVERSES

### Aides financières ponctuelles (\* contacter le Service Social de la DRH de votre collectivité)

Secours d'urgence *	attribués après enquête sociale
Avances exceptionnelles remboursables *	attribuées après enquête sociale
Prêts sociaux remboursables *	attribués après enquête sociale et avis commission sociale - 2287 € maxi
Aides au déplacement agents handicapés *	après enquête sociale - règlement direct au prestataire
Aide à l'achat de matériel handicapé *	après enquête sociale
Aides aux frais d'obsèques	sur dossier - 600 € pour le décès de l'agent en activité ou l'un de ses ayants-droit

### Aides au logement (tel. : 04 91 55 39 76 ou 55 27 42)

Aide au déménagement (pour installation sur le territoire Communauté Urbaine MPM)	ancienneté d'1 an - montant variable selon revenus - avis commission sociale - dépôt demande dans les 6 mois qui suivent le déménagement
Prêt accession à la propriété / Prêt amélioration de l'habitat (pour résidence principale à Marseille)	ancienneté d'1 an mini. - montant variable selon composition familiale et revenus - tx de référence : Euribor - durée maxi 5 à 7 ans

### Aides aux vacances (tel. : 04 91 55 27 42)

Chèques vacances	participation du CAS entre 10 et 50% selon revenus et composition familiale - souscription annuelle en juin et prélèvements sur 5 mois (d'août à décembre)
------------------	--

## PRESTATIONS ENFANCE (tel. : 04 91 55 27 01 ou 55 39 83)

Cadeau de Noël	catalogue de jouets (0 à 9 ans) - bon d'achat (10 à 12 ans) + goûter
Spectacle de Noël (mois de décembre)	jusqu'à 12 ans - Remise des prix du concours de dessin
Voyage enfants (de 8 à 16 ans)	voyage de groupe encadré
Concours de dessin (mois de novembre)	pour les enfants de 8/9 ans
Cadeau de naissance / Aide à l'adoption	bon d'achat 90 € - dépôt demande dans les 6 mois suivant la naissance ou l'adoption
Participation aux frais de garde en crèches (collectives, familiales, associatives) de la naissance à 3 ans	sur dossier - variable selon revenus - virement bancaire mensuel
Participation aux frais de séjours en colonies de vacances gérées par la Direction de la Jeunesse et Centres Aérés (CLSH) gérés par les Mairies d'arrondissement de Marseille	montant variable selon revenus - nouveau règlement pour les colonies à compter de janvier 2011
Aides aux séjours mis en oeuvre dans le cadre éducatif du CP à la 3 <sup>ème</sup>	variable selon revenus (3€ ou 6€/jour)
Aides pour petits séjours à l'étranger (de la 6 <sup>ème</sup> à la Terminale)	variable selon revenus (11€ ou 16€)
Aides à la rentrée en seconde/1 <sup>ère</sup> /terminale	bons d'achat de 100 € sans condition de revenus
Aides à la rentrée études supérieures	150 € en chèques lire sans condition de revenus
Allocation spéciale pour enfant handicapé poursuivant des études	taux d'incapacité entre 50 et 80%, enfant de 20 à 27 ans

## PRESTATIONS DE LOISIRS

### Vacances familiales (tel. : 04 91 55 27 39 ou 27 40 ou 25 99)

Pensions et locations été/hiver	catalogue été fin janvier / hiver fin août - avec participation - paiement échelonné
Voyages en groupe à l'étranger	catalogue fin avril - avec participation - paiement échelonné
Mini séjours, week-ends, journées en groupe	brochure début novembre - avec participation - paiement échelonné
Courts séjours en liberté : Disneyland, Paris, Lyon, Thalasso ...	séjours individuels à la carte durant toute l'année - avec participation

### Billetterie (tel. : 04 91 55 27 34 ou 04 91 55 39 82)

Concerts, théâtre, opéra, chèques cinémas, tickets culture	tarif CE + participation du CAS
Loisirs -Parcs d'attraction	en vente à l'accueil au tarif CE

### Manifestations de loisirs / Sports (tel. : 04 91 55 26 20)

Rencontres inter-services et familiales	journée du personnel, rallye surprise, soirée à thème ...
Réduction sur abonnements du CSM	15€/an par agent et ayant-droit
Réduction sur abonnements de l'OM	20% de réduction sur présentation de la facture (plafonné à 76 €) - mois d'août

## EVENEMENTS PROFESSIONNELS

### Retraités (tel. : 04 91 55 26 20)

Réception pour le départ à la retraite, cadeau et bons d'achat	3 bons d'achat de 76 € et cadeau remis lors d'une réception organisée par le CAS
Carte de transport en commun à tarif réduit ou gratuite	être domicilié à Marseille - avoir entre 55 et 65 ans au moment du départ - carte gratuite en cas de non imposition

### Médaillés du travail (tel. : 04 91 55 27 42)

Gratifications	médaillés de vermeil (30 ans) : Bon d'achat de 80 € / médaillés d'or (35 ans) : Bon d'achat de 160 €
----------------	--